

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

28 novembre 2022 - 1 €

N° 7

Cocotte-minute

Le groupe taïwanais Foxconn emploie un million de personnes en Chine continentale, dont 200 000 dans son site de Zhengzhou où sont produits les iPhones de la marque américaine Apple. Depuis novembre, sous prétexte de cas de covid et donc d'un nécessaire confinement sur place, les conditions de travail des ouvriers se sont dégradées et des intérimaires ont été privés de travail. On a pu voir sur les réseaux sociaux, le 23 novembre et les jours suivants, les images d'affrontements entre policiers revêtus de combinaisons blanches « étanches au covid » et ouvriers détruisant les barrières de confinement. Ces images ont été très vite censurées. Le mouvement social s'est cependant étendu et le gouvernement a alors décrété le confinement des 6 millions de personnes de la région. Le 24 novembre, les autorités annonçaient plus des 30 000 cas de covid pour tout le pays, dont 27 000 asymptomatiques... Des chiffres pour faire peur? Qui ne convainquent plus.

À Urumqi, capitale du Xinjiang, l'incendie d'un immeuble a fait 10 morts le 24 novembre. Il semble que son sévère confinement a gêné l'arrivée des pompiers. Cela a provoqué, à Shanghai et dans d'autres grandes villes (dont Pékin, Nankin, et Wuhan), des manifestations de solidarité avec les victimes et contre la politique sanitaire dérai-

sonnable du « zéro covid ». Elles ont mobilisé plusieurs centaines (ou milliers?) d'étudiants notamment. Les campus sont en ébullition.

D'un point de vue sanitaire, la Chine sera dans une impasse si vraiment une nouvelle épidémie de covid devait sévir. Ses hôpitaux de campagne ont été démantelés. Ses vaccins nationaux ne sont, selon les spécialistes internationaux, efficaces qu'à 50 %,

ce qui serait très inférieur aux vaccins à ARN messager produits par les Américains, mais dont les autorités chinoises ne veulent pas.

D'un point de vue politique, l'épidémie a été utilisée par le régime pour encadrer encore plus une population qui aspirait, sinon à plus de liberté, du moins à une société de consommation... dont le ralentissement de la croissance (3 % prévus pour les



Sommaire : Page 1 : Chine: Cocotte-minute. P. 2 : 17 spationautes européens. P. 3 : Débat sur les salaires – La guerre d'Ylang-Ylang. P. 4 : Agriculture : transmettre – IVG : la Constitution dévoyée. P. 5 : Grands corps et gros cabinets. P. 6 : La lettre de J.-P. Pelras. P. 7 : Immigration : toujours plus ? – Santé : Interdit de faire le point ? P. 8 : Peinture : Le père Réginald expose. P.9 : Lectures. – Théâtre. P. 10-11 : Histoire : entretien avec Philippe Delorme.

■ **Ukraine** : Les bombardements russes font de nouvelles victimes tous les jours et 60 % du pays serait privé d'électricité et d'eau courante. Les habitants de Kherson, la ville libérée mais sous le feu russe, est en passe d'être évacuée. Un échange de 50 prisonniers de part et d'autre a été effectué le 25 novembre. Selon l'Ukraine, les Russes semblent se préparer à abandonner la centrale nucléaire de Zaporijjia qu'ils occupent depuis mars.

■ **Otan** : La Hongrie a repoussé son vote au Parlement à début 2023, pour accepter l'adhésion de la Suède et de la Finlande au pacte de l'Otan.

■ **Iran** : Le Kurdistan iranien est sous le poids d'une répression féroce, avec des mitrailleuses montées sur 4x4, des tanks et des hélicoptères, par les gardiens de la Révolution. Les victimes se comptent par centaines ou milliers. L'Iran procède à un enrichissement d'uranium à 60 % dans son site souterrain de Fordo (il le faisait déjà sur le site de Natans), une provocation pour l'Agence internationale de l'énergie atomique (AEIA) (et pour Israël).

■ **Iran** : Après 200 jours sans aucune nouvelle, puis des aveux télévisés d'espionnage, l'otage française Cécile Kohler a pu recevoir, le 23 novembre, une visite de dix minutes dans sa prison, à Evin, de l'ambassadeur de France Nicolas Roche.

■ **Syrie** : Après les attaques aériennes turques qui ont fait au moins 31 morts le 21 novembre dans les zones syriennes contrôlées par les Kurdes soutenus par les Américains, le président Erdogan fait peser la menace d'une invasion terrestre.

■ **Finlande** : Le nouvel EPR d'Olkiluoto3, qui a déjà 13 ans de retard, ne pourra finalement pas entrer en service avant la fin janvier au plus tôt à cause de la découverte de fissures sur des composants clefs. Le pays se trouve ainsi confronté à des risques de pénuries d'électricité car ses liens avec les centrales russes ont été coupés.

■ **Kazakhstan** : Le président Kassym-Jomart Tokaïev, 69 ans, s'est fait réélire le 20 novembre avec 85 % des voix. Guinée équatoriale : Le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, 80 ans, au pouvoir depuis 1979, s'est fait réélire, le 20 novembre, pour un sixième mandat de sept ans, avec 94,9 % des voix...

■ **Église** : Le pape François a mis Caritas Internationalis sous tutelle d'un administrateur provisoire le 22 novembre. Une commission indépendante avait révélé « des faiblesses dans ses normes et procédures de gestion ».

■ **Grèce** : Une embarcation avec au moins 430 migrants à bord a été remorquée par un bateau de pêche jusqu'au port de Paleochora en Crète le 22 novembre.

■ **États-Unis** : La Cour suprême a autorisé, le 22 novembre, le transfert des déclarations fiscales de l'ancien président Trump au Sénat. Twitter, récemment racheté par Elon Musk, a rouvert le compte de Donald Trump, mais celui-ci va continuer à donner la priorité à son propre réseau social, Truth Social, qui a 500 000 utilisateurs aux États-Unis, beaucoup moins qu'il n'espérait.

■ **Brésil** : On a appris le 22 novembre que le président Bolsonaro a déposé un recours devant le Tribunal supérieur électoral, mettant en cause le fonctionnement des machines à voter lors de la dernière élection présidentielle qui a vu la victoire de Lula. Il n'a aucune chance d'aboutir.

■ **Foot** : Au Qatar, l'équipe d'Arabie saoudite a créé la surprise, et provoqué l'enthousiasme de tous les pays arabes, le 22 novembre en battant l'Argentine et en se qualifiant pour les 8^{es} de finales. Le Maroc a battu la Belgique (2-0) le 27 novembre. Des supporters marocains ont provoqué des violences à Bruxelles ou à Dijon. Le Qatar a été éliminé de la compétition face au Sénégal le 25 novembre. La France s'est qualifiée en 8e de finale en battant l'Australie le 22 novembre, puis le Danemark le 26. ■

(Suite de l'article sur la Chine de la première page)

deux prochaines années) va les priver. 20 % des jeunes Chinois seraient au chômage et le confinement a étranglé toute une économie parallèle qui permettait à des millions de gens de survivre.

À Hong Kong, le cardinal Zen et plusieurs militants pour la démocratie ont été condamnés le 25 novembre à des amendes pour ne pas avoir enregistré un fonds de solidarité. Leur procès, grotesque, continue sous divers autres motifs. C'est un signe de fermeté des communistes, prêts à violer tous leurs engagements pour tout contrôler.

La Chine est une cote-minute, dont le sifflet d'évacuation est presque bouché. L'explosion est possible, comme dans toute dictature – comme en Iran par exemple ou la théocratie des mollahs hésite encore à faire intervenir massivement l'armée contre le peuple (ce que le Chah avait renoncé à faire) – mais sans qu'on puisse jamais dire quand ni comment, car la « science politique » est tout sauf une science. En Chine le pays légal (quelques centaines de milliers de personnes autour du seul Parti communiste, dirigé d'une main de fer par un seul homme) concentre des capacités de contrôle social et de répression jamais atteintes dans l'histoire du monde grâce à ce qui, ailleurs, est généralement considéré comme un progrès et un moyen de libérer l'homme : l'électronique, l'informatique, internet... Les Chinois, individuellement, ont les mêmes aspirations que nous au bonheur familial, économique... Et nous ne

sommes pas très différents d'eux. Leur malheur menace le nôtre. Nous avons très peu de moyens pour les aider. L'exemple russe montre qu'on ne peut guère compter sur la sagesse des dirigeants, ni sur la menace d'un désastre économique, pour empêcher le pire de survenir. Pendant ce temps, l'union des commerçants de l'avenue se cotise pour les illuminations de Noël que la municipalité rechigne un peu à financer. Faut-il s'en choquer ? Ou bien les féliciter et, avec eux et tous les autres, qui continuent à y croire ou à faire comme si, au nom de l'instinct de survie et, – c'est tout de même plus noble – de l'Espérance.

Paul Chassard

17 futurs spationautes (astronautes européens)

Depuis 2009, l'ESA (Agence Spatiale Européenne) n'avait pas choisi de nouveaux spationautes. C'est désormais officiel avec 5 spationautes de carrière, 11 de réserve et un parastronaute. Une bonne nouvelle qui arrive avec l'augmentation du budget européen pour le spatial. Côté Français, il faut noter la nomination de la seconde astronaute après Claudine André Deshayes.

Entourée par la figure de proue qu'est Thomas Pesquet, cette nouvelle promotion rêve déjà de la Lune, de Mars et dans tous les cas de voyages spatiaux.

Tout va démarrer par un marathon médiatique pour présenter les heureux bénéficiaires, puis les 5 de carrière se lanceront dans une

formation de dix-huit mois à Cologne, en Allemagne, et à travers les centres européens. Les autres seront appelés à diverses périodes pour des formations plus courtes. Le corps européen compte désormais deux Allemands, deux Italiens, deux Français, deux Anglais, un Danois, un Belge, un Espagnol et un Suisse.

Les cinq nouveaux astronautes sont Sophie Adenot (France) qui est pilote d'hélicoptère pour l'armée de l'Air, dispose d'un diplôme d'ingénieur et d'un master en Sciences du MIT. Pablo Álvarez Fernández (Espagne), ingénieur expérimenté d'Airbus Defence & Space. Rosemary Coogan (Royaume-Uni) qui a double diplôme de master en Physique et Astronomie, docteur en Astronomie. Raphaël Liégeois (Belgique) qui a fait des études de biomédecine avant d'être diplômé ingénieur de l'École centrale Paris, d'obtenir un master de Physique fondamentale à Paris Saclay et de faire une thèse en neurosciences à Liège. Il est également pilote de montgolfière. Et enfin, Marco Sieber (Suisse) ex-commando de l'armée suisse, docteur en médecine, pilote, parachutiste, parapentiste et plongeur.

Concernant le parastronaute, il s'agit de l'Anglais John McFall qui a un handicap. C'est la volonté de l'ESA de montrer qu'avec un programme spécifique, une personne handicapée peut jouer un rôle dans la conquête spatiale.

Les réservistes au nombre de onze sont anglais, italien, espagnol, autrichien, allemand, tchèque, polonais, suédois et un Français, Arnaud Prost.

Philippe Buron Pilâtre

Débat sur les salaires

Faut-il augmenter les salaires pour compenser la hausse des prix ? Sur ce point crucial, les principaux experts ne sont pas d'accord.

Depuis quarante ans, dans les milieux dirigeants de droite et de gauche, on croit dur comme fer que la hausse des salaires est la cause principale de l'inflation. Comme l'inflation est considérée comme le danger principal, il importe de limiter au maximum les salaires des classes moyennes et populaires...

Telle est la conviction de l'actuel gouvernement français, qui s'inspire de la Banque centrale européenne (BCE) – dont la tâche principale est la lutte contre l'inflation. C'est dans ce but qu'elle a augmenté ses taux d'intérêt. Comme cette décision gêne les entreprises – qui empruntent plus cher – la BCE est critiquée par tous ceux qui craignent une récession. Mais au siège de la Banque, à Francfort, on maintient le cap et on défend le dogme. L'économiste en chef de la BCE a en effet déclaré que la hausse des salaires serait la cause principale de l'inflation au cours des prochaines années. Il faudrait donc éviter d'augmenter les salaires.

Personnage peu connu mais très influent, l'économiste en chef de la BCE a récemment reçu deux informations qui lui sont défavorables. La première montre que les recommandations de la BCE sont sans effets : après un vaste mouvement de grève, quatre millions de salariés allemands qui travaillent dans le secteur

électronique et dans la sidérurgie ont obtenu une hausse salariale de 8,5 % sur deux ans.

La deuxième information gênante est venue du Fonds monétaire international (FMI), qui est très souvent en accord avec la BCE. Une vaste enquête menée par des chercheurs du FMI démontre en effet que la fameuse "spirale" des salaires qui font monter les prix est un phénomène rarement observé depuis soixante ans. On peut donc, sans inconvénient pour l'économie, augmenter les salaires afin de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

Il est malheureusement probable que la BCE et le gouvernement français continueront à justifier les bas salaires par la lutte contre l'inflation. Ce qui se vérifiera lors de la prochaine hausse des taux d'intérêt.

Claudine Uzerche

La guerre d'Ylang-Ylang

Un coup de fil à Azali et l'envoi de dix policiers du RAID vont-ils suffire à faire refluer la vague de violence qui s'est abattue sur Mayotte ?

Azali, c'est le président de l'Union des Comores, Assoumani Azali, qui, alors qu'il était colonel, avait pris le pouvoir en 1999 à la faveur d'un coup d'État militaire, fut président élu de 2002 à 2006, puis à nouveau depuis 2016, réélu en 2019. Il a procédé à une révision de la Constitution qui lui permet d'exercer deux mandats successifs, donc théoriquement

jusqu'en 2029, contrevenant ainsi au pacte fondateur de l'Union qui prévoyait une présidence tournante tous les cinq ans entre les trois îles principales : la Grande-Comore dont est issu le président Azali, Mohéli et Anjouan. C'est cette dernière île qui préoccupe les Mahorais et le gouvernement français. Elle est en effet la plus proche, à 70 km de Mayotte, la plus densément peuplée, équivalente à Mayotte, et la plus affectée par le processus politique. Le sultanat d'Anjouan était le plus important au long du XIX^e siècle, comparable à Zanzibar. Son statut n'a fait que périliciter depuis. En 1997, elle avait même tenté de se séparer de la Grande Comore. Moroni n'ayant pas reconnu la réélection du président d'Anjouan en 2007, l'île avait à nouveau fait sécession avant qu'un débarquement de forces de l'Union africaine n'y mette fin le 25 mars 2008. L'ironie du sort veut que le président des Comores de l'époque (2006-2011), originaire d'Anjouan, Mohamed Sambi, s'est retrouvé emprisonné par l'actuel président, Azali, en 2018. Après quatre ans, il vient de passer en jugement pour « haute trahison », risquant la perpétuité, verdict attendu le 29 novembre.

Ce bref résumé pour dire que la situation politique des Comores n'est pas de tout repos. Elle importe d'autant plus à la stabilité et à la sécurité de Mayotte que près de la moitié de la population résidente dans ce 101^e département français (depuis 2011) est composée majoritairement d'Anjouanais ! Comme les Mahorais émigrent eux-mêmes soit vers la Réunion soit vers la métropole, à peu

■ **Faits divers** : Le 21 novembre dans le village de Bullecourt (Pas-de-Calais), une vérificatrice fiscale de 38 ans, et son chef de brigade de 43 ans, s'étaient déplacés au domicile d'un auto-entrepreneur (vide-grenier) de 46 ans, pour la phase finale d'un contrôle fiscal. Les deux fonctionnaires ont été attachés à un fauteuil par le contrôlé, qui a tué l'inspecteur à coups de couteau, mais a épargné sa collègue, avant de se suicider avec une arme à feu. Le ministre délégué aux Comptes publics, Gabriel Attal a annoncé que l'inspecteur recevra la légion d'honneur à titre posthume avec la mention « Mort au service de la nation ».

■ **Justice** : Le tribunal de Nanterre a condamné, le 22 novembre, Claude Guéant à 18 mois de prison dont 6 mois de prison ferme aménagée et à quelque 30 000 euros d'amende pour ne pas avoir intégré à ses comptes de campagnes législatives de 2012 une lettre de soutien du maire de Boulogne-Billancourt, Pierre-Christophe Baguet. Celle-ci lui faisait perdre ses droits au remboursement pour dépassement de l'enveloppe légale. Il doit rembourser la subvention qui était également d'environ 30 000 euros. Le maire a été condamné à 8 mois de prison avec sursis et à 3 750 euros d'amende.

■ **Nucléaire** : Le programme international Iter qui, depuis 2006 à Cadarache (Bouches-du-Rhône), tente de démontrer la possibilité d'une fusion nucléaire de très haute intensité avec peu de déchets, connaît des problèmes de soudure dans un endroit très difficile d'accès, a-t-on appris le 21 novembre. Le programme prendra au moins cinq ans de retard supplémentaire et son budget s'alourdira d'un nouveau milliard d'euros (actuellement 20 milliards prévus, déjà le triple de ce qui avait été annoncé à l'origine).

■ **Mayotte** : Après l'assassinat d'un jeune rappeur, des affrontements entre bandes rivales mettent ce département français de l'Océan indien à feu et à sang depuis

près à due concurrence, les Comores sont en train de gagner sur le plan démographique ce qu'ils ont perdu sur le plan de la souveraineté juridique, qui continue d'être contestée en droit international depuis l'indépendance des Comores en 1976. Ce qui fait dire aux responsables comoriens quels qu'ils soient que ces immigrés ne sont pas des étrangers ni des clandestins, mais qu'ils sont « chez eux ».

Si l'on ignore ou que l'on dédaigne l'histoire, on risque de se mettre à dos le reste de la région. Il a ainsi été suggéré de privilégier l'aide au développement accordée aux Comores sur l'île d'Anjouan – au détriment de la Grande Comore ? Sur le présupposé que quelques infrastructures dissuaderont les habitants de chercher à rejoindre l'île voisine dont le PIB est dix fois supérieur, quand on sait que les transferts d'argent des Comoriens vivant en Métropole (cent à deux cents mille à Marseille) sont bien supérieurs aux montants des concours de l'Agence française de développement (AFD) ?

Envoyer l'armée pour faire barrage entre Mayotte et Anjouan ? L'hypothèse semble devoir être incluse dans la prochaine loi de programmation militaire annoncée en janvier. On en reparlera.

Dominique Decherf

Agriculture Transmettre

Au travers des actions et conférences organisées sur tout le territoire français, on sent monter dans le

monde agricole la douloureuse question de la transmission des exploitations. Alors qu'une majorité des 450 000 agriculteurs français va dans les années à venir atteindre l'âge de la retraite, la transmission des exploitations se heurte à un double écueil : le manque de motivation des enfants pour assumer la reprise des exploitations concernées et le déficit de jeunes agriculteurs formés.

Les incertitudes liées à l'avenir du revenu agricole se conjuguent chez les enfants d'exploitants avec le sentiment d'abandon inhérent à l'ensemble de ce que l'on nomme désormais communément la France périphérique, bien étudiée par le géographe Christophe Guilluy. Déserts médicaux, zones blanches numériques et fragilisation des dessertes ferroviaires ne sont que les symptômes d'un abandon de la ruralité et d'une absence criante de politique d'aménagement du territoire depuis près d'un demi-siècle. Pourquoi, lorsque l'on a suivi des études supérieures en ville et accédé à une qualité de vie ressentie comme telle, choisir de suivre une voie professionnelle parentale souvent incomprise des citadins ?

D'autre part, malgré les efforts du ministère de l'Agriculture pour rendre attractives les cursus d'enseignement agricole, l'attrait des lycéens et étudiants extérieurs au monde agricole demeure faible pour les professions en relevant. Après des études poussées d'agronomie, la reprise d'exploitation demeure une exception dès qu'il s'agit en plus d'emprunter des sommes conséquentes pour acquérir du

foncier. C'est l'élevage qui paie le plus lourd tribut à ce manque systémique de vocation. La difficulté pour prendre des congés et la faiblesse du prix de vente du lait et de certaines viandes ne sont pas pour rien dans ce phénomène inquiétant.

Les pouvoirs publics et les organisations professionnelles sont bien conscientes du risque de voir l'agriculture française aller droit dans le mur malgré la nécessité de maintenir notre souveraineté alimentaire et nos capacités d'exportation. Il reste que dans une société régie par l'immédiateté du souci et le règne de l'opinion, toute stratégie à moyen ou long terme semble condamnée par un manque d'ambition politique. D'autant que la crainte de déplaire aux nouveaux dogmes d'une écologie déconnectée du réel a modifié en profondeur la perception du monde agricole par nos dirigeants. Ajoutez-y une méconnaissance grandissante de l'univers médiatique à l'égard de ces dossiers et vous aurez les ingrédients d'une situation inquiétante.

Jérôme Besnard

IVG La Constitution dévoyée

Il n'en est pas encore question bien sûr. Mais ça viendra si on en arrive à constitutionnaliser l'avortement. Jean-Luc Mélenchon avait déjà fait cette proposition en 2018. La Nupes n'est pas innocente. « La loi garantit l'effectivité et l'égal accès au droit et à l'interruption volontaire de grossesse », défend ce texte

que La France insoumise propose d'inscrire dans la constitution et sur lequel elle a obtenu un vote favorable du groupe Renaissance (Macronistes), d'une quarantaine de parlementaires du RN et de 13 députés LR (7 seulement ont voté contre). Pas même un seul député du Modem, chrétien-démocrate, n'a voté contre ! Ce texte a fait consensus au prétexte qu'il reprenait la loi Veil. Une large partie de la droite s'y est ralliée pour soi-disant éviter en France une décision du type de celle de la Cour suprême américaine qui aurait révoqué le droit à l'avortement en juin dernier.

Hélas, nos parlementaires ne savent pas lire les décisions de justice. La Cour suprême américaine n'a pas révoqué le droit à l'avortement mais elle a appliqué strictement la Constitution américaine qui, conformément au principe de subsidiarité, laisse les États fédérés décider en toutes matières dont elle n'attribue pas la compétence à l'État fédéral.

Les Français sont centralisateurs. Ils veulent précisément que l'État décide de tout. Il n'y a pourtant aucune raison d'inscrire l'avortement dans la Constitution sinon pour en faire un effet de levier à utiliser demain pour étendre l'avortement sans délai. Car cet amendement, contrairement à ce qui a été dit, ne se contente pas de reprendre la loi Veil, mais en permet l'extension sans limite.

Ce texte relève de la dérive qui consiste à faire de la Constitution un outil idéologique, comme déjà « le droit d'obtenir un emploi » qui figure dans le préambule de la Constitu-

tion de 1946 intégré à celle de 1958, ou la Charte de l'environnement constitutionnalisée en 2004. Une Constitution libérale a pour objet de régler le rôle des institutions et d'équilibrer leurs pouvoirs respectifs pour éviter toute tyrannie. Les constitutions totalitaires veulent régenter la vie des peuples. Nous y sommes !

Jean-Philippe Delsol

Grands corps et gros cabinets

L'écume des jours pourrait s'arrêter sur Yseult, chanteuse française d'origine camerounaise partie en Belgique parce que la France n'assume pas son « *passé colonial* », nommée marraine du prochain Sommet de la Francophonie par Emmanuel Macron. Nouvel épisode de la facilité qui transforme en spectacle la politique et qui remplace le fond par des postures et des images.

Or, il est une situation qui n'a rien d'anodin, même si le chef de l'État vient de déclarer qu'il ne se trouvait pas au « cœur de l'enquête » visant ses deux campagnes présidentielles. En effet, trois juges d'instruction travaillent actuellement sur un éventuel « *financement illégal* » de ses élections de 2017 et 2022 en lien avec le cabinet de conseil américain McKinsey. Il s'agit de déterminer si les nombreux membres dudit cabinet qui se sont engagés auprès du candidat le faisaient vraiment à titre personnel et n'y ont investi que leur argent propre. Il faut également savoir que certains d'entre eux ont obtenu des postes

au sein du parti présidentiel et dans des cabinets ministériels.

Prudemment, on notera que l'organisme ayant lancé les informations judiciaires, le parquet national financier, sait intervenir à des moments cruciaux, comme lors de la candidature de François Fillon en 2016-2017. Mais on n'oubliera pas non plus qu'il ne s'agit pas de la première polémique autour de ce cabinet, qui n'a payé aucun impôt sur les sociétés en France entre 2011 et 2020, pour un chiffre d'affaires s'élevant à 329 millions d'euros en 2020, dont une partie provient d'études réalisées pour des ministères. On comprend que le titulaire de l'Économie, Bruno Le Maire, ait voulu, le 27 novembre, déminer un peu le terrain en reconnaissant avoir « *eu trop recours à des cabinets de conseil depuis des années* » et qu'« *il y a eu effectivement une dérive* ».

On découvre là une évolution inquiétante dans la conduite de l'État, révélant un changement radical dans la conception même de l'État. D'abord, on ne peut que s'étonner que les nombreux hauts fonctionnaires, souvent diplômés des meilleures grandes écoles, ne puissent pas produire les rapports, analyses et propositions aujourd'hui demandés aux cabinets de conseil. Ensuite, confier à des organismes privés, parfois étrangers, le soin d'établir des recommandations politiques, jusqu'à des projets de loi, marque une inquiétante désinvolture vis-à-vis de l'État français, assimilé à une entreprise sans aucun caractère national — ce qui

(Suite en page 7)

une quinzaine de jours. Dix policiers du RAID ont été envoyés sur l'île le 22 novembre.

■ **Patronat** : Le cabinet Proxinvest a publié, le 22 novembre, son 23e rapport annuel sur la rémunération des grands patrons. La moyenne des rémunérations des directeurs exécutifs des 120 plus grandes sociétés françaises cotées aurait augmenté de 22 % par rapport à 2019, avec une moyenne de 4,5 millions d'euros par an. Pour les patrons des sociétés du CAC 40, l'augmentation a été de 53 % avec une moyenne de 7,9 millions d'euros.

■ **EDF** : L'autorité des marchés (AMF) a autorisé, le 22 novembre, l'offre publique d'achat lancée par le gouvernement sur 16 % du capital d'EDF qu'il ne contrôle pas encore. L'OPA, à 12 euros par action, court en principe jusqu'au 8 décembre. Après quoi le groupe sera retiré de la Bourse. Il se dit que cette nationalisation est le prélude à une partition du groupe pour répondre à des exigences européennes.

■ **Parlement** : Les députés LFI voulaient profiter de leur « niche parlementaire » du 24 novembre pour proposer plusieurs projets : interdiction de la corrida, réintégration des soignants non vaccinés dans les hôpitaux, augmentation du SMIG, inscription du droit à l'avortement dans la Constitution... Ils n'ont pu faire passer que ce dernier texte, par 337 voix contre 32, ce qui ne préjuge pas de la réussite de ce projet qui devra, dans un premier temps, affronter la totale opposition du Sénat. La séance a été ponctuée par une obstruction parlementaire menée par Renaissance et par de vifs incidents oratoires.

■ **Prison** : Le nombre des détentions a augmenté de 4,7 % en un an. Il y avait, au 1er septembre, 72 809 détenus en France pour 60 698 « places opérationnelles » dans les 188 prisons. La densité carcérale est donc estimée à près de 120 % en moyenne mais, pour certaines prisons, il atteint les 150 ou les 200 %.

■ **Écologistes** : 5 500 militants (sur les 11 000 titulaires d'une carte d'adhérent) ont voté, le 26 novembre lors du premier tour de l'élection du nouveau président d'EELV. Marine Tondelier, soutenue par la direction sortante, a obtenu 47 % des suffrages et est donc bien placée pour remporter le second tour le 10 décembre. La féministe Sandrine Rousseau n'a obtenu que 13,5 %.

■ **Foot** : Lors du match France-Australie de la coupe du monde (4-1), le joueur de 36 ans Olivier Giroud a marqué deux fois, inscrivant ainsi à son palmarès 51 buts à ce niveau en sélection nationale, et égalant le record de Thierry Henry.

■ **Présidence** : Pour la seconde fois, le président Macron a répondu aux « questions des Français » en direct sur la chaîne Internet YouTube le dimanche soir 27 novembre, sur le thème de l'écologie. On en a essentiellement retenu qu'il souhaitait que 10 grandes métropoles se dotent d'un réseau de trains RER à l'instar de la région parisienne (où celui-ci est largement saturé et dégradé et où les tarifs d'abonnement risquent d'exploser).

■ **RATP** : Jean Castex a pris des fonctions de président de la RATP le lundi 28 novembre, alors que, la veille, une gigantesque panne avait désorganisé les RER B et D et que les agents de maintenance sont toujours en grève. ■

Droits de succession :
45 % en France,
4 % en Italie

À partir de 552 325 euros reçus de ses parents (hors abattement de 100 000 euros par enfant et par parent), on paie 30 % d'impôts de droits de donation ou de succession en France. À partir de 1,8 million d'euros de patrimoine, la taxation représente 45 % en ligne directe. En Italie, il n'y a pas de droits de succession jusqu'à un million d'euros transmis et au-delà, le taux n'est que de 4 %, onze fois moins que chez nous.
J.-Ph. Delsol

Lettre au directeur des programmes de France télévision

Monsieur,

depuis quelque temps, j'en suis à me demander qui oriente le choix des diffusions sur les chaînes du service public. Et voilà que je tombe sur votre curriculum vitae : Stéphane Sitbon Gomez, 35 ans, directeur des antennes et des programmes de France télévision, membre d'Europe écologie les verts, ancien conseiller spécial de Cécile Duflot, ancien directeur de campagne d'Eva Joly, titulaire d'un master obtenu à l'institut d'études politiques de Paris, vous êtes incontestablement un intercesseur éco-lo-médiatique de premier plan. Et votre influence est équivalente à celle d'un ministre. À cette différence près que vous ne légiférez pas.

Vous suggérez, en imposant aux Français des émissions calibrées et orientées qui nous expliquent comment nous devons nous comporter, ce que nous ne devons pas consommer, comment nous devons nous déplacer, nous éclairer, nous nourrir, nous soigner, nous chauffer et patati et patata. À ce titre, et nous avons pu le constater en visionnant "Aux arbres citoyens" avec, aux manettes, les militants écolos Hugo Clément et Cyril Dion, le dosage dédié à la parole environnementaliste, voire antispéciste et activiste, occupe une place de plus en plus conséquente dans la lucarne cathodique.

Avec Élise Lucet et ses émissions à charge contre les pratiques agricoles ou industrielles, nous avons déjà eu un aperçu de ce que pouvait susciter la propagande verdoyante lorsqu'elle est diffusée aux heures de grande écoute. Ce que nous ne savions pas, car trop loin de Lutèce et des comités d'admiration mutuelle qui font et défont le landerneau politico médiatique, c'est que vous étiez le grand ordonnateur de la planification, le grand

architecte du logiciel, le grand artisan de la manipulation.

Désormais renseignés sur celui qui tient la zapette, nous comprenons d'autant mieux d'où vient cette propension à stigmatiser le paysan qui ne s'est pas converti au bio ou qui ose creuser des retenues d'eau pour pouvoir irriguer son champ.

Cette façon sournoise qui consiste à contraindre par l'émotion en diffusant des images anxiogènes, comme certains



par Jean-Paul Pelras *

présentateurs le font en évoquant l'élevage ou certaines pratiques culturelles, n'est plus acceptable. Elle ne l'est plus car, comme lors de l'émission consacrée aux forêts, les professionnels des filières concernées sont ab-

sents des débats ou très rarement invités.

La télévision publique, celle que vous croyez pouvoir influencer, ne vous appartient pas Monsieur Sitbon Gomez. Pas plus qu'elle n'appartient à celles et ceux que vous invitez, enfants gâtés d'un système qui, ce soir-là, n'ont pas su faire la différence entre un hêtre et un châtaigner. Mais qui, comme Cotillard ou Noah, ont effectué le déplacement pour nous faire culpabiliser et promouvoir leurs activités. La télévision publique, Monsieur le directeur des programmes, appartient à l'État français. Celui qui vous paye très cher, trop cher peut être, pour nous informer, nous distraire, nous cultiver, sans dogmatisme, sans prosélytisme et en toute objectivité. ■

* Agriculteur et figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est devenu journaliste, rédacteur-en-chef de L'Agri, le journal des gens d'ici, édité à Toulouges (Pyrénées orientales) et participant à la revue Front populaire (celle de Michel Onfray), et encore écrivain...

(Suite de la page 5)

paraît normal dans une optique mondialiste.

Cela peut expliquer la disparition des grands corps. Après les préfets, les diplomates doivent être ramenés au statut commun. Or, il y a des métiers qui demandent des qualités différentes, ce qui n'interdit pas les passerelles ; mais comment penser résoudre les problèmes en mélangeant les hommes ? Tout le monde devient alors interchangeable, avec la même compétence. C'est aussi l'esprit qui court-circuite le Parlement avec toutes sortes d'assises, de comités et de conseils.

Jean-Gabriel Delacour

Immigration

Toujours plus ?

Le problème de l'immigration peut — et doit — être vu à plusieurs niveaux. Il relève de la politique intérieure mais aussi de la diplomatie, car de nombreux pays européens y sont confrontés et certains estiment prendre plus que leur part du fardeau tandis que d'autres l'utilisent pour leur propagande ; sans oublier que quelques gouvernements s'y montrent favorables pour diverses raisons alors que des États veulent s'en prémunir par tous les moyens. L'aspect humanitaire, le plus immédiat, ne peut être sous-estimé, tout comme le contrôle policier, relevant à la fois des prérogatives régaliennes de chaque nation, de la coordination avec un ou plusieurs pays et des mesures prises par l'Union

européenne. Donnons en exemple l'affaire de l'Océan Viking, qui a mis en cause non seulement Rome, Paris et Bruxelles, mais aussi le Vatican, furieux de l'intransigeance de Giorgia Meloni ; du coup, celle-ci a modéré ses déclarations, ne serait-ce que pour empêcher sa coalition d'écarter, non seulement parce que s'y trouvent des personnalités issues de la démocratie chrétienne mais aussi parce qu'elle se revendique d'inspiration catholique.

On a en tout cas l'impression de voir se renouveler, ou peut-être tout simplement se poursuivre, la crise de 2015, qui avait vu l'arrivée d'à peu près un million de personnes en Europe. Il y en aurait eu 200 000 l'an passé et, pour 2022, on s'achemine vers les 300 000. On se rend notamment compte que des routes que l'on croyait bloquées comme celle de la Hongrie se trouvent à nouveau opérationnelles. Les institutions européennes semblent toujours peu aptes à répondre à cette donne : la solidarité entre États ne résiste pas à la pression et les réponses aussi bien politiques que policières s'effectuent en ordre dispersé. Toutefois, les ministres de l'Intérieur de l'Union viennent de se mettre d'accord, le 25 novembre, sur une politique commune à l'égard des ONG : celles-ci pourraient être soumises à des obligations plus strictes de collaboration avec les États membres afin de lutter contre le jeu trouble de certaines d'entre elles avec les passeurs.

La France apparaît comme un bel exemple d'incapacité administrative et judiciaire, pour ne rien dire de l'aspect politique ; il

faudrait en effet définir une attitude de principe allant au-delà des mouvements de menton ou des déclarations de bienveillance humanitaire et de l'émotion immédiate, tel le porte-parole du gouvernement affirmant que « le délit de ces migrants, c'est le délit de survie ».

Concrètement, un arrêté du 21 novembre a débloqué le somme de trois millions d'euros pour soutenir les départements, statutairement chargés de l'accueil des mineurs isolés étrangers — dont on ne se donne d'ailleurs pas les moyens de vérifier l'âge. Mais que dire des méandres juridiques permettant de ne pas assurer le contrôle effectif des divers clandestins, soit parce qu'il s'agit justement de supposés mineurs soit parce que la justice interdit de les garder plus de 24 heures dans une « zone d'attente internationale » comme celle de Toulon.

Jean Étèvenaux

L'humeur de Précy

Interdit de faire le point

L'hebdomadaire *Le Point* a annoncé qu'il ne publiera pas son habituel « *palmarès des hôpitaux et des cliniques de sitôt* ». Il s'agissait pourtant, depuis plus de vingt ans, d'une source d'information prisée, que des dizaines d'établissements hospitaliers étaient heureux d'afficher et à laquelle beaucoup se référaient. Certes, sur le fond, on peut toujours critiquer les méthodes d'évaluation, mais une mesure imparfaite

cherchant à s'approcher de la vérité vaut sans doute mieux que pas de mesure du tout. Enfin, du côté du public, comment nier l'intérêt manifesté pour ce type de classement, comme cela se fait pour les footballeurs, les joueurs de tennis, les cuisiniers, les élèves des grandes écoles et tous ceux qui acceptent de participer à des manifestations primant les meilleurs ?

Mais il existe, dans le domaine de la santé comme ailleurs, des bureaucrates allergiques à l'évaluation indépendante, peut-être atteints par l'ivresse du pouvoir qu'ils s'octroient et, surtout, préférant un entre-soi évitant comparaisons et interrogations. Résultat : ils ont décidé de casser le thermomètre en empêchant toute publication. Ce qui, en bon français, s'appelle de la censure.

Les spécialistes du *Point* se sont donc vu refuser l'accès à la base de données du Projet de médicalisation des systèmes d'information, ce PMSI mis en place dans les années 80 pour mesurer l'activité des établissements. Il est piloté par le Cesre, le Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé, dépendant des ministères de la Santé et de la Recherche. Celui-ci n'a d'ailleurs jamais produit d'évaluation, l'État et la Sécurité sociale se montrant peu soucieux de fournir des informations au public et aux professionnels. Pour couronner le tout, la Commission nationale Informatique et Libertés, la Cnil, a enjoint au *Point* de changer sa méthode « *de façon substantielle* ». En attendant, il est interdit de faire le point. ■

PARIS

Peintures récentes du Père Réginald

Le père Reginald Pycke a une vocation d'ermite, vivant actuellement dans un petit village de l'Aisne, pas très loin du lieu de naissance de saint Rémy. Il rend quelques services au curé africain du coin, célèbre la messe une fois par mois pour dix personnes dans son village... En soutane à l'ancienne et gros souliers, souvent un béret basque sur ses cheveux gris en brosse courte, il a cependant une silhouette juvénile, un visage lisse et le sourire facile. Une personne agréable, rayonnante et douce. C'est un homme cultivé, en théologie évidemment, en philosophie, en Histoire, en littérature, notamment en poésie, amoureux de Rimbaud.

Mais il a aussi une vocation d'artiste-peintre. Son talent est reconnu, dans l'Eglise bien sûr, où certains de ses amis, comme Mgr Léonard, ancien archevêque de Bruxelles, et artiste lui-même, se sont exprimés plus d'une fois publiquement pour lui dire leur admiration. Les œuvres du Père Pycke ont fait plusieurs fois la Une de l'hebdomadaire *France Catholique*, et les autres hebdomas catho suivent en général ses expositions. Mais il est également suivi par un public laïc et non catholique qui apprécie ses œuvres figuratives et très décoratives. Il a des collectionneurs fidèles autant ou plus peut-être que des fidèles... collectionneurs.

Le Père Réginald a un registre religieux. Avec des scènes de l'Evangile ou des paysages bibliques. Il fait quelques portraits laïcs et peint des scènes de la vie quotidienne à la campagne. Mais sa grande spécialité, ce sont les paysages. Là il exprime son plus grand talent qui est d'être un très fin coloriste. Certains critiques d'art font le lien avec les Nabis. Wikipedia rappellera à ceux qui l'auraient oublié que « *le mouvement nabi (dont les membres sont les nabis) est un mouvement artistique post-impressionniste d'avant-garde, né en marge de la peinture académique de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.* » C'est vrai qu'il y a quelque chose qui, dans les couleurs,



rappelle Paul Sérusier, ou dans le dessin des personnages Maurice Denis. Mais l'œuvre du Père Réginald est très actuelle et son inspiration totalement personnelle et originale.

Du mardi 29 octobre au 2 décembre, les parisiens auront la rare occasion de rencontrer cette person-

nalité qui mérite d'être soutenue dans son magnifique élan créateur.

Frédéric Aimard

► **Galerie Durev, 56 boulevard Latour-Maubourg Paris 7^e, de 12 h à 20 heures. Du 29 octobre au 2 décembre 2022 seulement ! <https://perereginald.wordpress.com/>**

Les lectures de Catherine Pauchet

Thriller historique

La Vendée au cœur

Nantes, décembre 1793. La Terreur s'est installée en France et les victimes se comptent par milliers. Simon Delmotte revient de la guerre de Vendée, désireux de reprendre l'atelier d'horlogerie familial. Il rentre plein d'espoir, mais c'est l'horreur qui l'attend : son père a été tué, sa mère emprisonnée, la boutique saisie. Ses soupçons se portent sur l'infâme Carrier. Fusillades et noyades, le consul a organisé l'un des plus sanglants massacres de notre histoire. Jonathan Werber s'appuie sur des faits historiques réels pour mettre en scène un jeune soldat déterminé à venger les siens et à leur rendre justice.

« Les Enfants de la discorde », Jonathan Werber, Robert Laffont, 490 p., 22 €.

Jeunesse

Souris, mon amie

Dans le royaume de Courcouronnes, des privilégiés possèdent un animal qui parle et les conseille. En principe ! Le petit Gaston du Pont a une souris nommée Pitsi-Mitsi mais la bavarde ne tient que des propos sibyllins. Qu'importe, elle est son amie et il ferait tout pour la conserver près de lui ! Dans ce merveilleux pays, les animaux parlants disparaissent au fil des ans. Alors quand on a la chance d'en avoir un, autant le surveiller de près ! Gare aux jaloux et aux voleurs ! Marie-Aude Murail a reçu le prix Hans Christian Andersen 2022, l'équivalent du prix Nobel de littérature, pour la jeunesse.

« Pitsi-Mitsi », Marie-Aude Murail, L'École des loisirs, 96 p., 12,50 €.

Beau livre

Histoire d'une couleur

Jusqu'au début du XX^e siècle, le blanc n'était pas considéré comme une couleur à part entière. La faute à l'imprimerie avec ses lettres noires inscrites sur papier blanc. Aujourd'hui encore quand nous parlons de « blanc », (vote blanc, page blanche...), ce mot est synonyme d'incolore, presque de vide. Spécialiste des couleurs, des images, des emblèmes et du bestiaire, Michel Pastoureau poursuit son investigation chromatique et retrace l'histoire du blanc, tour à tour couleur des dieux, du christ, des rois et à présent de la modernité, et ce de ses origines à nos jours. Ce très beau livre, format carré, contient de nombreuses repro-

ductions de tableaux, objets et tentures.

« Blanc. Histoire d'une couleur », Michel Pastoureau, Seuil, 240 p., 39 €.

Revue

William Klein

Photographe, peintre et réalisateur (on lui doit *Qui êtes-vous Polly Maggoo ?*), William Klein a hissé la photo de mode au rang d'art. Il a aussi abordé la photographie sociale en explorant l'Amérique profonde. Disparu en septembre 2022, la revue *Polka* lui rend hommage dans un portfolio illustrant sa longue carrière. Au sommaire également : un entretien avec Philippe Chancel, la Russie vue par Alexander Gronsky, le Darfour, le regard de Toshio Shibata sur la nature...

Polka, n° 59, hiver 2022, 7 €. En kiosque et en librairie.

Guillaume d'Azémar de Fabrègues au théâtre

Sur la scène, deux tables, une chaise. Un lino en damier, des voilages inclinés, deux tableaux accrochés en biais. Mon épouse Odile et moi, nous nous emmerdions.

Jacques et Odile ont profité d'une promotion pour s'acheter deux amis. Guy et Juliette étaient dans une impasse financière, c'était se vendre comme amis ou la rue. Ils vivent dans un placard, sont nourris quand leurs propriétaires y pensent. Sortis à la demande, pour une bonne soirée. Petit à petit, les exigences augmentent, la tension monte, la situation dérive.

J'attendais d'Olivier Schmidt une mise en scène déjantée, et j'ai été servi. Il revisite le texte, l'habille de petites pastilles qui en exhaustent l'acidité. Les costumes, les maquillages, la scénographie semblent sortis de l'imagination psychédélique d'un Tim Burton sous substance hallu-



cinogène, les traits sont forcés, colorés sans jamais tomber dans le ridicule, l'abus ou la caricature gratuite.

Comme dans les précédentes pièces montées par Olivier Schmidt, il faut une distribution solide qui se donne à fond et tienne le choc, elle est emmenée par deux actrices de talent. Fanny Toquero campe une Odile torridement idiote, qui aligne

les fautes comme autant de perles. Elle pousse le curseur très loin sans jamais en faire trop, j'ai presque regretté qu'elle n'en fasse pas un peu plus encore. Jenna Walquenart est une Juliette toujours sur le fil, au jeu parfaitement juste, dont le regard exprime le fond de la pensée. Face à elles, les maris sont un peu en recul. Jacques est joué par Benjamin Martin, Guy par Benjamin Thomas dont les mimiques renforcent la folie Burtonnienne du parti pris.

Je suis sorti de la salle en ayant savouré cette version déjantée, ils se sont emparés de ce texte pas vraiment profond et souvent repris, ils en ont fait un bonbon acidulé et pétillant dont on reprendrait volontiers un deuxième. Un plaisir intense et contagieux.

G.A.F.

Au Théo Théâtre jusqu'au 17 décembre 2022

Samedi : 20h30.
Texte : Gabor Rassov.
Avec : Benjamin Martin, Benjamin Thomas, Fanny Toquero, Jenna Walquenart
Mise en scène : Olivier Schmidt.
Compagnie Libre d'Aimer

<https://jenaiquunevie.com/>

La Nation Française
directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Rédaction-administration
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip
Siret 418 382 149 00015
ISSN 2967-2988
marque déposée à l'Inpi.

Abonnement numérique
1 an = 20 euros
prix de lancement = 10 euros.
Abonnement papier
1 an = 300 euros.
à l'ordre de Spfc-Acip.

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE DELORME

Une reine capétienne pour réconcilier les Slaves ?

Le 19 novembre dernier la sculptrice Catherine Cairn offrait à la communauté ukrainienne de Senlis une statue représentant une petite fille symbolisant l'Ukraine martyre, celle du *Holodomor* (la grande famine organisée par Staline en 1933) et celle de la guerre déclenchée par Poutine en février 2022. À cette occasion nous avons interrogé son mari, Philippe Delorme, biographe d'Anne de Kiev, épouse du petit-fils d'Hugues Capet, Henri I^{er}.

Est-ce l'annexion de la Crimée par la Russie, en 2014, qui vous a donné envie d'écrire votre étude de 2015 sur Anne de Kiev (qui vient de ressortir en Poche au Cerf) ?

Philippe Delorme : Non. Le projet est plus ancien et s'inscrit dans ma série des « Reines de France », publiée initialement chez Pygmalion. L'idée de consacrer un volume à Anne de Kiev s'est concrétisée pour moi grâce aux

encouragements de mon regretté ami Gonzague Saint Bris. En 2010, nous étions tous deux invités à Senlis pour les cérémonies en mémoire d'Anne de Kiev, et j'ai découvert avec surprise que son souvenir était vivant dans cette ville éminemment capétienne, réactivé depuis 2013 par une présence franco-ukrainienne grâce à la nouvelle pa-

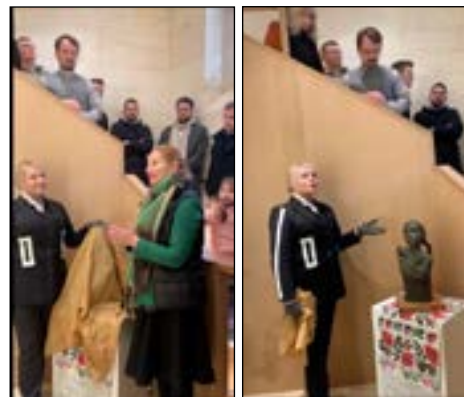
roisse gréco-catholique Saints Borys et Hlib et au centre culturel Anne de Kyiv. Des liens d'amitié se sont alors tissés entre moi-même, mon épouse et plusieurs personnalités franco-ukrainiennes.

C'est ainsi qu'au cours de la cérémonie annuelle de commémoration du Holodomor, ce 19 novembre, mon épouse, Catherine Cairn a offert au centre Anne de Kiev l'œuvre qu'elle a consacrée à ce grand drame historique.

Le personnage d'Anne de Kiev est-il un témoin du rayonnement du monde slave dans l'Europe de son époque, celle de l'an Mil ?

Certainement. Il faut souligner que la « Rous » – ou Ruthénie – était alors l'État le plus puissant d'Europe. Il était composé d'une fédération de cités marchandes, réparties le long des grands fleuves, de la Baltique à la Mer Noire. Ces cités étaient gouvernées par les descendants d'un certain Riurik, aventurier scandinave qui avait imposé son autorité aux populations slaves locales, comme les Francs l'avaient fait pour les Gallo-Romains. Le grand-père d'Anne, Vladimir, s'était converti au christianisme de rite grec. Son père, Iaroslav le Sage, grand-prince de Kiev, exerçait une prééminence sur l'ensemble de la Ruthénie, et il a marié ses filles à plusieurs souverains d'Europe : Hongrie, Norvège, France...

Si on part du principe que Kiev est la mère de tous les Slaves de l'Est, pourquoi ne pas considérer que Russie et Ukraine en sont les héritiers ?



D.R.

« L'Ukraine », statue de Catherine Cairn. on peut voir les images de la cérémonie sur les pages Facebook et Instagram du centre Anne de Kiev (voir ci-contre).

Une vérité qui réveille

Très prolifique, Philippe Delorme vient de publier un ouvrage qui donne du sens à toutes ses biographies et ses études particulières : une Histoire de France, qui montre qu'entre divers avenir possibles, ce sont toujours les choix humains qui font le tri.

Les Français aiment leur Histoire. On se souvient du succès de l'émission de radio « La Tribune de l'Histoire », avec Castelot, Decaux et Chiappe. Celui des émissions de télévision de Stéphane Bern ne se dément pas. Lorant Deutsch, racontant l'Histoire de France à travers les stations de métro dans son *Métronome*, a réussi un best-seller qui fait grincer les dents de bien des historiens professionnels, sans parler des professeurs d'Histoire qui, comme le rappelle Philippe Delorme, ont interdit au comédien « passeur d'Histoire » de venir faire une conférence dans la ville islamisée de Trappes en 2016, au prétexte qu'il n'était pas assez repentant...

Philippe Delorme est, lui, plus qu'un conteur et il ne se sent pas une vocation de « faire aimer la France ». Car il a l'habitude d'aller aux sources, même si, comme tout historien, il utilise beaucoup les travaux de ses prédécesseurs, avec toujours le risque assumé de reproduire une erreur par-ci ou par-là. Sa force réside dans son appétit pour débusquer l'anachronisme, le parti pris idéologique, et pour toucher enfin à une vérité vraiment vraisemblable, ce qu'on peut atteindre de la vérité d'un moment passé, qu'on ne pourra évidemment pas ressusciter. On se souvient de son rôle décisif dans l'élimination de la mort de Louis XVII, où tant de ses prédécesseurs avaient multiplié les fausses pistes.

Mais cette fois-ci, il ne renouvelle pas la biographie d'un roi ou d'une reine en particulier, il ne perce pas une énigme, mais il donne en quelque sorte à voir toute sa démarche intellectuelle, si ce n'est sa méthodologie. Il se lance en effet à son tour dans une Histoire de France, des origines à nos jours. Chaque chapitre est précédé d'une épigraphe reprise d'un manuel d'Ernest Lavisse, « *l'instituteur de la France* » qui a appris l'Histoire à nos arrière-grands-parents, en forçant le trait, au risque de leur bourrer le mou, fût-ce pour la bonne cause. Il nous en reste beaucoup de choses : de « *nos ancêtre les Gaulois* » au « *vase de Soissons* »... Philippe Delorme nous laisse nos repères, mais il nous dit à chaque fois ce qu'on peut savoir (souvent pas grand-chose) et en quoi cela reste une leçon pour l'Histoire qui se fait devant nos yeux.

Ce livre est en effet une grande leçon chronologique, qui nous remet les idées en place sans jamais donner dans un catéchisme. Surtout pas le catéchisme républicain – soyons clairs – mais pas non plus dans ce qui pourrait être un contre-catéchisme. Il s'est mis sous le patronage de Jacques Bainville et il le prolonge par la clarté du style et l'analyse pénétrante. On aime les dernières pages consacrées à la Résistance, aux rapports entre le comte de Paris et le général de Gaulle, à l'analyse, qui se veut positive, des richesses de la Constitution de la V^e République. Les Français ont toutes les chances de poursuivre leur belle Histoire, pour peu qu'ils aient fait le tri dans les leçons de leur passé. Cette « *Contre-Histoire* » les y aidera.

Frédéric Aimard

Philippe Delorme, *Contre-Histoire de France*, Ring, 2022.



Abonnez-vous

Un journal sans abonnés, cela peut fonctionner, jusqu'à un certain point, si les contributeurs sont bénévoles et grâce à une diffusion peu chère sur Internet. Jusqu'à présent c'est le cas de ce bulletin qui est tout de même lu par quelques dizaines et maintenant centaines de personnes chaque semaine. Mais cela n'a pas beaucoup d'avenir. Comment passer à la phase suivante ? Il faudrait que vous vous abonziez. Que vous fassiez abonner quelques amis. Alors ce journal pourrait jouer dans la cour des « grands », avoir un numéro de commission paritaire de la presse, bénéficier d'une TVA réduite et peut-être passer à un journal papier. Cela dépend de vous. Enfin de notre capacité à vous convaincre.

Nous avons prévu un abonnement "normal" à 20 euros pour un an (environ 47 numéros) pour le journal numérique. Cela vous donnera le droit de recevoir le lien permettant d'ouvrir le journal chaque semaine sur la plateforme Calameo. Le lien sera caché pour les non-abonnés après la période lancement. Cependant, pour commencer et vous permettre de tester le service, nous proposons un abonnement à moitié prix, c'est-à-dire 10 euros.

Le tarif abonnement papier est proposé, mais compte tenu des frais très

importants d'impression et de distribution, pour l'instant, c'est au tarif rédhitoire de 300 euros. Si l'un ou l'autre d'entre vous faisait ce geste, ce serait jusqu'à nouvel ordre un "abonnement de soutien", qui ne pourrait prendre effet qu'avec la mobilisation de plusieurs autres personnes.

Le but serait en effet d'arriver à un prix de quelque 50 euros, mais pour cela nous devrions réunir plus de 400 ou 500 abonnés à ce tarif ou un tarif à peine inférieur. Nous en sommes très loin et c'est une chose qu'on n'envisagera qu'après plusieurs mois d'exis-

tence en numérique, si Dieu nous prête vie, voire la seconde année, au moment des éventuels réabonnements.

Pour vous abonner, le plus pratique pour nous serait que vous alliez sur notre compte Stripe. Vous en trouverez les liens ci-dessous. Cela vous permet de payer avec une carte bancaire.

Sinon un chèque au nom de la Spfc-Acip 60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson est bienvenu.

Dans les deux cas, n'oubliez pas de signaler votre adresse postale et votre téléphone en plus de vos nom et prénom. ■

Abonnement NF prix de lancement, un an 10 euros

<https://buy.stripe.com/4gweX8evSegg5Fe9AB>

Abonnement NF prix normal, un an 20 euros

<https://buy.stripe.com/4gweX8evSegg5Fe9AB>



Abonnement NF papier : 300 euros (si un nombre de personnes suffisant se montrent intéressées).

<https://buy.stripe.com/fZe5mydrO0pq4Ba002>

SPFC-ACIP, 60 rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson. RIB sur demande
06 77 90 36 20